

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8992>

# 1 000 caméras pour surveiller les rues de Paris

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2008

---

**Spyworld Actu**

---

### **INFO FIGARO - D'ici à la fin 2009, il y aura quatre fois plus de moyens vidéo dans la capitale. L'effort porte notamment sur les abords des gares et les zones à risques comme le Champ-de-Mars ou le XIXe.**

Le Figaro a eu accès au nouveau plan de vidéoprotection de la capitale qui sera présenté officiellement le 20 octobre au Conseil de Paris par le préfet de police Michel Gaudin. Le projet, baptisé « plan 1 000 caméras pour Paris », va, sous l'impulsion de la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, quasiment quadrupler, d'ici à la fin de l'année 2009, le nombre de caméras sur la voie publique, celles-ci devant passer de 330 à plus de 1 200.

Alors que le centre de la ville, siège des palais nationaux, était jusqu'alors privilégié, ainsi que les lieux de rassemblement, comme la place de la République ou les Champs-Élysées, tous les arrondissements de la capitale vont désormais être équipés (voir notre carte ci-dessous). Avec un effort particulier sur les gares, celle du Nord notamment, bien pourvue à l'intérieur, mais totalement dépourvue de caméras aux abords, là où précisément des rixes très violentes se sont déroulées ces dernières années.

L'un des promoteurs du projet explique que « l'objectif n'est pas de couvrir chaque rue, chaque recoin de la ville, mais de mettre des moyens vidéo là où le bon sens l'exige ». En clair : pas de dérive à la londonienne, où chaque habitant est susceptible d'être filmé trois cents fois par jour par des centaines de milliers de caméras publiques ou privées. On veut passer à Paris d'une logique de protection des institutions à une logique de sécurité pour tous.

Ici, ce sont problèmes de circulation qui dictent le choix des emplacements, là, les besoins de gestion de l'ordre public, ailleurs, la logique judiciaire.

#### **Partenariat public-privé**

Il ne faudra pas s'étonner de voir figurer en bonne place dans ce programme d'équipement le XVIIIe arrondissement, parmi les plus criminogènes de la ville, mais aussi le XIXe, théâtre de nombreux affrontements entre bandes ces derniers mois. Sans oublier le VIIe, terre d'élection de la garde des Sceaux, Rachida Dati, où des bacheliers avaient été violemment agressés cet été par des groupes de voyous, alors qu'ils fêtaient paisiblement la fin des examens sur le Champ-de-Mars. Ce seul secteur héritera d'une quinzaine de caméras.

Innovation de taille : les images pourront être enregistrées. Car aussi surprenant que cela puisse paraître, la police parisienne ne dispose à ce jour d'aucun dispositif d'enregistrement sur son réseau de surface.

« Le matériel actuel est souvent obsolète, constate un élu parisien. Sur de nombreuses caméras, la résolution est si faible qu'elle empêcherait toute exploitation sérieuse des séquences à des fins judiciaires. » Il faudra donc tout changer ou presque. Mais pas à n'importe quel prix. Car les premières estimations faisaient état d'un investissement conséquent d'au moins 44 millions d'euros.

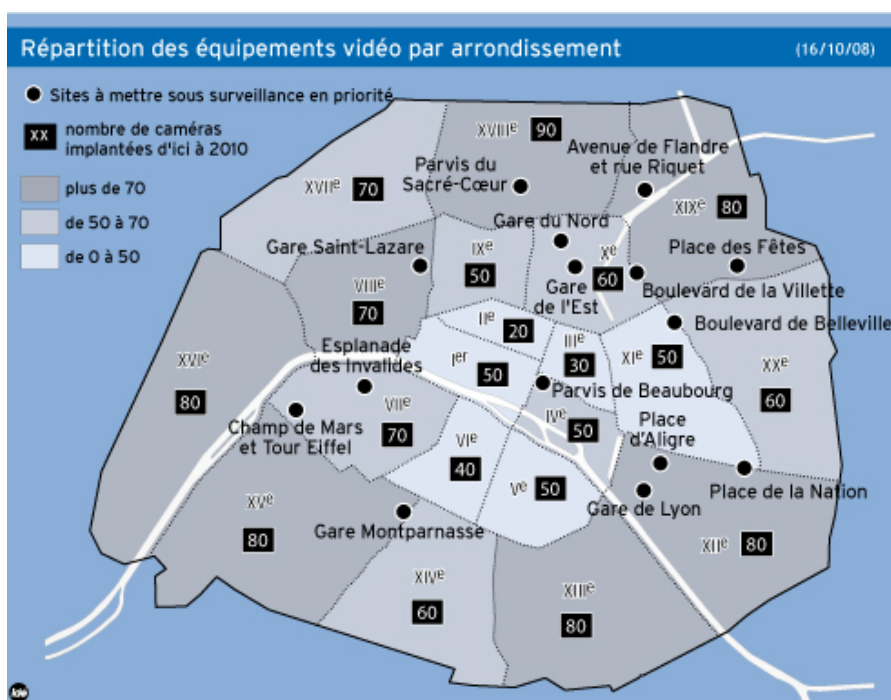
La formule retenue sera finalement le partenariat public-privé. La mairie de Paris financera des travaux de voirie pour faciliter le câblage du réseau. L'État versera un loyer de 6 millions d'euros par an aux sociétés attributaires des marchés vidéo. À charge pour elles de fournir et d'entretenir le matériel. Mais c'est la police qui l'utilisera. Et elle seule.

## Mieux réorienter les patrouilles

Outre son propre réseau de 1 200 caméras, elle pourra disposer, en temps réel, des images des 9 500 caméras de la RATP et de la SNCF, très en pointe sur ces techniques, mais aussi d'images provenant d'autres acteurs gestionnaires des lieux publics, à commencer par la Ville de Paris, elle-même propriétaire de caméras.

Grâce à la vidéo, la police espère pouvoir mieux remonter l'itinéraire de fuite des délinquants ou prévenir les rassemblements hostiles des gangs en réorientant les patrouilles.

Un commissaire de quartier l'assure : « Ce procédé fournit souvent des indications plus fiables qu'un témoignage recueilli sous le coup de l'émotion. » Selon lui, à l'heure de la déflation des effectifs dans la police, « la vidéo devrait permettre d'améliorer la couverture du terrain ».



» [Delanoë s'est converti à la vidéosurveillance](#)

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-fr...>